

Améliorer l'efficacité et la sécurité de la recherche au Canada

La réglementation fédérale et des mécanismes de financement de la recherche de plus en plus complexes ont contribué à alourdir le fardeau administratif lié à la recherche, freinant ainsi le progrès en la matière réalisé en sol canadien. En plus d'accaparer le précieux temps des équipes de recherche, qui pourraient plutôt se consacrer à leurs travaux, cette situation diminue la productivité et pose obstacle aux petites équipes disposant d'un nombre restreint de ressources.

Trois façons de renforcer la recherche au Canada

1 Élargir l'accès aux mécanismes de soutien en matière de sécurité de la recherche

La protection de la recherche est une priorité absolue des universités canadiennes. Le volet du Fonds de soutien à la recherche consacré à la sécurité de la recherche a permis aux établissements de concrétiser leurs projets en la matière. Toutefois, ce financement n'a pas évolué au même rythme que les exigences administratives.

Depuis la création du Fonds, de nombreuses exigences administratives non normalisées ont été fixées partout au Canada et à l'étranger, limitant ainsi l'accès au financement.

Un partenariat de recherche entre l'Ontario et l'Alberta

requiert maintenant jusqu'à trois niveaux de documentation relative à la sécurité de la recherche.



RECOMMANDATION : AJUSTER LE FINANCEMENT CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ DE LA RECHERCHE PROVENANT DU FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

pour tenir compte de l'alourdissement du fardeau administratif lié à la sécurité de la recherche.

Il est encore plus difficile pour les petites équipes de recherche d'accéder à ce financement.

EN 2023-2024 :

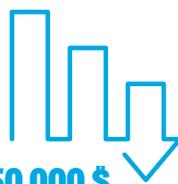
PRÈS DE 25 MILLIONS DE DOLLARS

destinés à la sécurité de la recherche ont été alloués à 50 universités admissibles par l'entremise du Fonds de soutien à la recherche.



quinze de ces universités ont reçu

MOINS DE 50 000 \$.



la University of Prince Edward Island a

SEULEMENT PU TOUCHER 41 \$.

Le gouvernement pourrait instaurer un financement minimal pour la sécurité de la recherche pour l'ensemble des universités qui reçoivent des fonds des organismes subventionnaires, et fournir une allocation annuelle supplémentaire de deux millions de dollars.

RECOMMANDATION :

créer un fonds supplémentaire permettant aux établissements de petite taille de mettre en commun leurs ressources et de combler les lacunes de manière efficace.

2 Améliorer la participation du Canada à Horizon Europe

Sans un soutien adéquat lui permettant de pleinement participer au programme Horizon Europe, soit le plus grand fonds de recherche au monde, le Canada risque de perdre de précieuses occasions de financement. Il faut agir rapidement pour renforcer la capacité du pays avant que le programme ne prenne fin en 2027.

Bien qu'Horizon Europe offre des possibilités attrayantes de faire progresser la recherche canadienne, les chercheuses et chercheurs qui souhaitent y participer font face à une importante courbe d'apprentissage en raison des exigences légales et administratives qui en découlent.

Comme le gouvernement fédéral a affecté peu de personnel à Horizon Europe, le soutien pour les équipes de recherche du Canada demeure limité en comparaison à d'autres pays.



RECOMMANDATION :

mettre sur pied un secrétariat consacré à Horizon Europe afin d'assurer la participation maximale des chercheuses et chercheurs du Canada au programme et de faciliter la collaboration dans le cadre de l'élaboration d'autres programmes de l'Union européenne.



Par exemple, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande s'est doté d'une équipe de taille similaire à celle du Canada pour soutenir un nombre bien plus restreint d'universités dans le cadre du programme.

3 Investir dans l'infrastructure d'intelligence artificielle

Le mandat de l'Alliance de recherche numérique du Canada doit être renouvelé. Du financement supplémentaire est nécessaire pour favoriser l'expansion de l'infrastructure de recherche numérique du Canada et réaliser les investissements annoncés dans le budget de 2024 au profit de l'intelligence artificielle (IA). On observe d'importantes lacunes en matière de centres de stockage de données et d'infrastructure connexe au Canada, qui sont pourtant nécessaires pour soutenir l'évolution de la puissance de traitement de l'IA.

La mise sur pied d'une infrastructure numérique robuste, combinée à une plateforme centralisée de gestion et de stockage des données de même que des logiciels et une infrastructure d'IA, permettra de renforcer les capacités des universités ainsi que des petites et moyennes entreprises, la collaboration et l'autonomie du pays en matière d'IA, tout en protégeant les données issues de la recherche canadienne.



RECOMMANDATION :

renouveler le mandat de l'Alliance de recherche numérique du Canada et investir dans l'expansion de l'infrastructure de recherche numérique, notamment dans l'exa-informatique, la gestion des données, les plateformes logicielles et le stockage de données.